

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
BULLETIN D'INFORMATION DE NOVEMBRE

Bonjour à vous,

Voici des nouvelles de plus en plus « fraîches », à l'image de la saison, vous informant de la vie scolaire des élèves de notre école. De défi en défi, nous traversons les semaines à une vitesse vertigineuse et nous voilà déjà rendus en novembre!

Bonne lecture,

Susan Faucher, directrice

Marie-Michelle Lévesque, directrice adjointe



DATES IMPORTANTES

Vendredi 1 ^{er} novembre :	Fin de la 1 ^{re} étape
Vendredi 8 novembre :	Journée pédagogique, le service de garde est ouvert
Vendredi 22 novembre :	Journée pédagogique, le service de garde est ouvert

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 19h, au salon du personnel. Vous êtes les bienvenus!

9 décembre 2024
17 février 2025
28 avril 2025
9 juin 2025

BULLETIN – 1^{RE} ÉTAPE

L'étape se termine le 1er novembre.

Le bulletin de votre enfant sera disponible sur Mozaïk dès le 15 novembre.

Des rencontres de parents seront à prévoir dans la semaine du 18 novembre. Des détails provenant des titulaires vous parviendront sous peu.

TENUE VESTIMENTAIRE POUR L'EXTÉRIEUR

SVP, prévoir des vêtements appropriés au climat du jour. Il est important que votre enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier! Prendre note que beau temps, mauvais temps, nous favoriserons TOUJOURS une sortie à l'extérieur lors des récréations, que ce soit le matin ou le midi.



CIRCULATION DANS L'ÉCOLE DURANT / APRÈS LES CLASSES

Nous vous demandons de **toujours** vous présenter au secrétariat lorsque vous venez chercher votre enfant pendant les heures de classe. De plus, si vous venez chercher votre enfant à la fin de la journée, merci de vous présenter au service de garde ou l'attendre à l'extérieur, dans le débarcadère des parents.

Par mesure de sécurité, aucun adulte n'est autorisé à circuler librement dans l'école ou la cour.

Aucune circulation n'est permise après les heures de classe. Les élèves ayant oublié un effet personnel ne pourront pas y retourner.



Merci de collaborer à un encadrement sécuritaire pour vos enfants!

RAPPELS IMPORTANTS

Retards les matins et midis → Veuillez porter une attention particulière aux retards de vos enfants. La présence en classe est très importante, et ce, dès le début de la journée. Les routines, la mise à la tâche, le lien avec ses collègues de classe, tout cela est un facteur de réussite scolaire. Prenez une petite minute pour discuter avec vos enfants de l'importance d'arriver à l'heure. Ça fait partie de son rôle d'élève! Merci de travailler en collaboration avec l'école! 😊

Absences → Nous vous demandons de signaler **le motif et la durée de l'absence** de votre enfant à l'école, en appelant au secrétariat au **819-822-1486, poste 1**, OU en laissant un courriel à l'enseignant, au secrétariat ainsi qu'au service de garde. Ainsi, toutes les personnes seront au courant de l'absence de votre enfant. Nous vous invitons à laisser votre message détaillant la raison et la durée de l'absence dans la boîte vocale ou dans le courriel. Ceci nous évitera de vous déranger au courant de la journée en plus de nous aider à répertorier rapidement les absences de la journée.

SERVICE DE GARDE

PETIT RAPPEL

- Le matin avant 7h40 les élèves ne peuvent pas être sur le terrain de l'école, s'ils ne sont pas inscrits au service de garde
- Le midi, les élèves marcheurs peuvent entrer sur la cour à partir de 12h35.

CHANGEMENT PONCTUEL DE FRÉQUENTATION

Pour tout changement en cours de journée, nous vous demandons d'aviser le service de garde avant 10h le matin par courriel de préférence ou par message téléphonique.

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

Pour les élèves transportés par autobus ou par berline: vous recevrez tout au long de l'année une facturation du service de garde. Vous pouvez faire un paiement plus élevé qui sera déduit chaque mois ou bien payer votre facture tout au long de l'année.

L'état de compte est envoyé via courriel, une fois par mois. La facturation hebdomadaire inclut tous les ajouts à la fréquentation prévue et les journées pédagogiques.

Le paiement doit se faire dans les 10 jours ouvrables.

Il est préférable de faire les paiements par virement bancaire (Desjardins, Banque de Montréal ou Banque Nationale), mais les chèques et l'argent comptant sont aussi acceptés.

Date de production des états de compte	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
18 novembre	29 novembre	Du 21 octobre au 15 novembre (18 jours + 2 pédagogiques)
Date de production des états de compte : (À VENIR)	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
9 décembre	20 décembre	Du 18 novembre au 6 décembre (14 jours + 1 pédagogiques) Du 9 au 20 décembre : facturation anticipée selon la fréquentation prévue (9 jours + 1 pédagogique)

NOUVEAUTÉ : ORGANISATION SCOLAIRE

Nous souhaitons vous informer de l'adoption d'une nouvelle [Politique](#) et [Procédure](#) concernant l'organisation scolaire au CSSRS. Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, un nouveau Service de l'organisation scolaire (SOS) a été créé pour mettre en œuvre ces changements. Voici l'essentiel à retenir :

Qu'est-ce que le Service de l'organisation scolaire (SOS)?

Le SOS a pour mission de mieux coordonner des aspects importants de la scolarité de vos enfants, notamment :

- La gestion des inscriptions,
- La répartition des élèves entre les écoles,
- Le transport scolaire,
- Les services de garde.

Le SOS vise à harmoniser ces services pour améliorer leur efficacité et répondre aux besoins de chaque élève.

Pourquoi ce nouveau service?

L'objectif est de rendre nos opérations plus efficaces et efficaces en :

- Réduisant les trajets en transport scolaire en assignant les élèves aux écoles les plus proches,
- Optimisant les places dans les transports et les services de garde,
- Améliorant la coordination entre les différents services.

Quel impact pour vous et vos enfants?

Des changements dans les inscriptions au transport scolaire et aux services de garde sont à prévoir pour la prochaine rentrée scolaire. D'ici là, nous vous tiendrons informés de tous les détails nécessaires pour vous y préparer.

Merci de votre collaboration!

INFO-ALERTE – CONDITION MÉTÉOROLOGIQUE DIFFICILE

Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure.

Cette analyse permet au CSSRS de passer en **mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile**, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants :

- la direction du SRFTS;
- le régisseur (évaluation des routes);
- les transporteurs scolaires;
- les autres centres de services scolaires de l'Estrie;
- la Commission scolaire Eastern Townships;
- la Société de transport de Sherbrooke (STS);
- les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La direction du SRFTS communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a une suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [X](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

RAPPEL - MOZAÏK PORTAIL PARENTS

Nous rappelons qu'il est important pour les parents de se créer un compte Mozaïk pour :

- Accéder aux bulletins;
- Consulter les retards et les absences;
- Visualiser les états de compte de l'école;
- Etc.

Pour s'y rendre, cliquez sur <https://portailparents.ca>

Pour une première inscription, veuillez vous référer au document « [Procédure de connexion à Mozaïk](#) ».

Mozaïk portail parents est développé à l'externe du CSSRS et est utilisé par chaque centre de services scolaire du Québec.

